

La provocation est une façon de remettre la réalité sur ses pieds. (Bertolt Brecht)

Journal du retraité de Chaumont

<http://cgtretraites-chaumont.fr>

Le site du Syndicat



Syndicat **CGT** des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc - 52000 Chaumont **N° 213** - Octobre 2020

LA CRISE SANITAIRE NE SE RÈGLERA PAS PAR LA PEUR, LE MÉPRIS ET L'AUSTÉRITÉ ! ET SI ON NOUS LAISSAIT UN PEU RESPIRER !

RETOUR À L'ÉTAT DE DROIT

DÉCLARATION DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

La France a peur, paraît-il. Du virus, sans doute, mais peut-être aussi de cette procession de pseudo responsables, experts, ministres et sous-ministres, scientifiques auto-désignés, préfets et ARS venant nous dire, jour après jour, que tout va de mal en pis...

Plus on a failli et plus on jure, main sur le cœur, vouloir protéger le peuple. Or avec ce pouvoir, la faillite est complète. Gestion des hôpitaux, masques, tests et demain vaccins. Une tache indélébile, un mensonge d'État comme il en fut peu dans notre pays. Comment croire désormais ceux qui ont liquidé les stocks de masques, délocalisé leur production et nous ont déclaré, les yeux dans les yeux, qu'ils n'étaient pas utiles. Combien de morts dus à cette inutilité ?

Les citoyens ont peur parce qu'ils ne se sentent plus en sécurité dans un pays où, de mesures d'urgence en loi d'exception, on a tordu le cou à l'État de droit qui doit protéger tous ses citoyens de l'arbitraire, qu'il soit administratif ou policier.

Avec l'urgence sanitaire et les pouvoirs d'exception donnés aux préfets, nous entrons dans l'ère de la suspicion et du mépris des Français.

Octroyer au préfet et à la police le pouvoir (hors de toute justice) de décider de la distance à respecter entre les citoyens et l'école, des promenades autorisées, de l'utilisation des vestiaires, de la façon dont doivent se dérouler les brocantes ou, suprême ukase, si un baiser doit être interdit, cela signifie que nous avons quitté le domaine de la démocratie pour celui de l'autoritarisme. Au nom de la crise sanitaire, on ne peut pas tout faire : justifier les restrictions des libertés publiques, un prétexte à l'interdiction de nombreuses activités ou manifestations syndicales, politiques, écologiques, associatives et citoyennes.

La lutte contre la Covid-19 est évidemment nécessaire. Mais pourquoi passer à la trappe l'État de droit en biseautant les cartes, pourquoi faire croire qu'un dispositif exceptionnel entre les mains d'un seul homme permettrait de faire face à l'épidémie. L'arsenal actuel des lois est *amplement* suffisant pour y faire face.

En Haute-Marne, alors qu'aucun indice ne montre une recrudescence de l'épidémie, cela ressemble plus à une vengeance dérisoire dont le pouvoir a le secret ou bien l'idée a-t-elle germé dans le cerveau fécond des grands communicateurs d'avoir un 5-2 clean, aseptisé, pour la venue de Son Altesse à l'occasion de l'anniversaire de la mort du Général ?

EXPO D'OCTOBRE

LES 16, 17 ET 18 OCTOBRE 2020

DEUX PHOTOGRAPHES

DOMI DECKER & ÉRIC GIRARDOT

MAISON DES CARMÉLITES

83 RUE VICTOIRE DE LA MARNE • CHAUMONT

INFOS ET INVITATION EN PAGE 3

SOMMAIRE

PAGE 2 : Solidarité avec le Gilet jaune Yannick Plaisir

École : des générations sacrifiées ? Générations sacrifiées. Une initiative de France Palestine Haute-Marne, etc.

PAGE 3 : L'EXPO D'OCTOBRE

Cigéo : réflexions sur le dépôt de la demande d'autorisation d'utilité publique

L'Empire foncier de l'ANDRA en Meuse et en Haute-Marne

PAGE 4 : Réa de Chaumont : la femme qui a vu l'homme qui a vu l'ARS

Les urgences payantes • Égalité femmes-hommes : on est loin du compte ! • On se fout de nous !

PAGE 5 : L'exception deviendrait-elle la règle ? • Vieux ?, c'est le Billet à BB •

PAGE 6 : Les brèves (Crise sanitaire mais pas que • Saint-Gobain PAM doit vivre • Allo, à l'eau, la mairie ? ABBA trop en abat, elle en rabat aussi



À Bérangère Abba aussi la betterave reconnaissante... Les abeilles ? Bof !

GÉNÉRATIONS SACRIFIÉES

Le dernier trimestre de l'année scolaire 2019-2020 a été très compliqué pour tous les élèves, de la maternelle jusqu'à la faculté. Des enfants déscolarisés pendant 3 mois, des cours en visioconférence que tous les lycéens ou étudiants n'ont pas pu suivre par manque de connexion, des examens annulés. Cette conjoncture défavorable, après la loi Blanquer et la mise en place de "Parcours Sup", ne permettra pas à la jeunesse française d'évoluer sereinement.

Dès les premiers jours de la rentrée de septembre, des classes, voire des écoles ont été refermées. A Langres, une classe du lycée Diderot a été placée en quatorzaine pour un élève testé positif. Dès qu'un enfant est enrhumé, on le dépiste et, en attendant les résultats, il ne va pas en classe. Si la situation actuelle se poursuit, entre les élèves et les enseignants malades, l'année scolaire risque d'être bien impactée. Plusieurs milliers de lycéens reçus au bac en juin n'ont pas eu d'affectation à la rentrée. Dans les facultés, les cours se font pratiquement tous en visioconférence. Les étudiants ont du mal à rencontrer leurs professeurs, les bibliothèques universitaires sont difficilement accessibles. Comment nos enfants, nos jeunes adultes vont-ils sortir de ces années perturbées? Ceux qui ont déjà des difficultés scolaires, sociales, éducatives vont-ils pouvoir être aidés? Que de questions se posent pour leur avenir ! Macron dit que nous sommes en guerre et, dans toutes les guerres, on sacrifie les jeunes générations. Mais devons-nous l'accepter ? **SYLVIE DUFORT**

RÉFORME ENCORE MAL (RE)TRAITÉE

Réforme des retraites. Sur France Inter le 28.09 - B. Le Maire : «elle est nécessaire

(...) pour avoir un système plus simple, plus juste et plus lisible». Pas changé une virgule. Le 5/10 un sondage : d'un côté, le gouvernement qui veut aller jusqu'au bout de son projet de régression sociale. De l'autre, jamais une opposition aussi forte contre ce projet. 53% des sondés favorables à davantage taxer les revenus du capital pour ramener l'équilibre du régime plutôt que d'allonger la durée de cotisations. Parole, de vrais cocos ceux-là !

DES PAROLES AUX ACTES UN GRAND ÉCART

Sondage BVA fin Septembre : les Français déboussolés et désemparés (on le serait à moins !). Covid-19, le pourcentage de ceux qui déclarent que Macron « sait où il va » chute lourdement : seuls 30% (-12 points) le déclarent, tandis qu'une forte majorité des Français (70%) a le sentiment qu'il « agit au jour le jour ». Sans surprise, c'est parmi les catégories populaires ou celles les plus socialement fragiles que la défiance et/ou le désaccord culminent.

DES CHOIX...



Pendant que l'hôpital agonise, le ministère de l'Intérieur pourra

acheter plein de drones, de LBD, de GLI, tous ces joujoux servant à surveiller et mutiler des opposants politiques. 1 milliard pour détruire nos libertés afin de perpétuer ce régime autoritaire qu'est la Macronie. C'est dans le PLF 2021*

*Projet de loi de finances pour 2021

AVEC YANNICK !

Yannick Plaisir est un Gilet jaune de la première heure. C'est toujours un plaisir de le voir avec son gilet jaune dans les manifs. Il était encore présent le 17 septembre dernier lors du rassemblement organisé par les syndicats CGT, SUD et FSU à Chaumont.

Fraternel et tenace (deux belles qualités) il a décidé d'aller à pied de Chaumont à l'Élysée, histoire de rappeler au locataire que le mouvement des GJ qui va bientôt fêter ses deux années d'existence n'a pas dit son dernier mot.

Parti le 26 septembre, il a parcouru 300 kms pour arriver à Paris le 1er octobre. Et c'est à 100 mètres du but qu'il a été interpellé par les forces de l'ordre.

Une mesure discriminatoire et répressive intolérable, une de plus pour ce militant, victime depuis son engagement social avec les Gilets jaunes de toutes les tracasseries, intimidations, vexations possibles et imaginables.

Notre solidarité lui est acquise. Avec toi Yannick, pour le progrès social, les libertés, la démocratie.

On ne lâche rien ! **R.V.**



Photo La Voix de la Haute-Marne

CHRISTOPHE OBERLIN DE RETOUR DE GAZA Témoignage-enquête Dédicace de son livre Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale Internationale MERCREDI 21 OCTOBRE 18H30 - CHAUMONT Christophe Oberlin, témoin privilégié du terrain palestinien depuis vingt ans, et en même temps familier des rouages de la Cour Pénale Internationale, nous parlera, à travers son dernier livre, de la situation politique et humanitaire dans la bande de Gaza sous blocus israélien et de la tentative des victimes palestiniennes à obtenir justice face à l'incapacité des Nations Unies à faire appliquer le droit international.	CHAUMONT CONFÉRENCE DÉBAT MERCREDI 21 OCTOBRE 2020 18H30 ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE BOUCHARDON Salle de la préfecture Avec Christophe OBERLIN, Chirurgien de la main, professeur à l'université Paris VII, l'un des meilleurs conseillers de la bande de Gaza en Palestine où il se rend régulièrement depuis 2011 pour effectuer des missions humanitaires, former les praticiens sur place et soigner les habitants.
Palestine Libre Haute-Marne 7 rue Desnoyers 52000 Chaumont palestinelibre52@gmail.com	Palestine Libre Haute-Marne (Association Loi 1901) Site social 1902 7 rue Desnoyers 52000 Chaumont palestinelibre52@gmail.com

AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

DÉBAT LE 21 OCTOBRE AVEC **CHRISTOPHE OBERLIN**
À L'INITIATIVE DE PALESTINE LIBRE HAUTE-MARNE

C'EST À L'AUDITORIUM BOUCHARDON

POUR S'INSCRIRE :
Palestine Libre Haute-Marne
palestinelibre52@gmail.com

CRISE : SANITAIRE MAIS PAS QUE

Le Secours populaire français a dévoilé son baromètre annuel de la pauvreté. L'enquête souligne une angoisse sur l'avenir. Le seuil de pauvreté, selon l'Insee, s'établit à 1 063 euros. Il concerne dans notre pays 9,3 millions de personnes. Avec la crise sanitaire 1 million supplémentaire s'y retrouve. Mais en réalité, aujourd'hui, le Smic (1 219 euros) se situe sous le seuil de pauvreté subjectif, estimé dans le sondage à 1 228 euros. Tout le monde n'a pas bien pris la mesure de la chose. Etudiants, intérimaires, chômeurs, basses retraites, mais aussi auto entrepreneurs et artisans, plus de 12 millions de personnes concernées. On va aller jusqu'où comme ça ? Toutes les associations d'aide dans le 5-2 aussi le soulignent : c'est l'explosion des demandes alimentaires. Mais il y a également 10 % de RSA en plus qui sont appelés à s'accroître encore jusqu'en 2021. Et un pic d'impayés de loyers, surtout HLM, fortement aggravé depuis les baisses d'APL que nous avons dénoncées. Nous reviendrons prochainement sur cet accroissement de la pauvreté et des inégalités en lien avec le débat qui agite l'Agglo de Chaumont.

ST GOBAIN PAM DOIT VIVRE

Les salariés de Saint-Gobain à Bayard-sur-Marne craignent pour leur avenir : 180 emplois sont sur la sellette. Les patrons n'y ont pas fait d'investissement significatif depuis 20 ans et préparent une vente à la découpe : « Ils ont la ferme intention de séparer juridiquement les différents sites ». L'entreprise a-t-elle bénéficié d'aides publiques, comme par exemple le CICE, l'argent de nos cotisations sociales ? Au regard des enjeux sur l'eau, cette entreprise est indispensable puisqu'elle fabrique des systèmes de canalisation pour l'eau potable et l'assainissement. Dans les journaux précédents, nous vous alertions sur les enjeux de l'eau : n°209 « l'eau indispensable à la vie », n° 211 « Haute-Marne, ne pas gaspiller l'eau ». Or le mauvais entretien des canalisations engendre des fuites et un gaspillage d'eau potable (entre 20 et 40% selon les communes) et les entreprises privées ayant en charge la

gestion de l'eau investissent peu ou pas dans le renouvellement des canalisations.

À Chaumont, Véolia se « gave » sur le dos des usagers (près de 25% d'augmentation du prix de l'eau potable en 8 ans), mais investit-elle dans l'entretien des canalisations ? L'entreprise Saint-Gobain PAM doit vivre ! La totalité des réseaux d'eau doit réintégrer le service public permettant l'investissement nécessaire dans les réseaux. **PASCAL PRUVOT**

ALLO, À L'EAU ! LA MAIRIE ?

À une conférence de presse des représentants de la France Insoumise, la mairie, estomaquée et disposant de peu de moyen d'expression hors une presse qui lui est toute acquise, a répliqué vivement. Si l'eau a augmenté : Cépanous, cépanous ! 24 % en 8 ans quand l'inflation est de 9 %.

Pour l'utilisateur, même sans piscine ni arrosage automatique, la note grimpe un sérieux coup (ou coût !). Et il y a gros à parier que Véolia a présenté pendant cette période des comptes annuels aussi crevés que les poches de Rimbaud. Où, d'ailleurs trouverait-elle les milliards pour une OPA (au cas où !) sur Suez ? (Voir par ailleurs)

À L'EAU (bis) ICI SAINT-DICAT

Cela se confirme. Au conseil d'Engie, sur 13 membres, 6 ont voté pour la vente de Suez, 5 dont 3 représentants de l'Etat, ont voté contre. Les deux représentants de la Cfdt étaient sortis. S'ils étaient restés, et ne se seraient qu'abstenus, la vente ne passait pas. Petit salut de leurs camarades Cfdt de Suez : « Honte à vous ! On n'oubliera pas votre trahison. » Ambiance. Mais il se dit aussi que des pressions Macrona-Berger n'y sont pas étrangères.

QUAND B. ABBA TROP EN ABAT...

Elle est partout. Même là où la biodiversité n'est pas en cause. Et, peut-être est-elle, pour l'occasion, coachée par un éminent spécialiste en com envoyé par Jupiter pour veiller au grain dans ce territoire particulier et précieux d'une mairie à tête LREM. Toujours est-il que samedi 3 octobre le pays entier est resté baba. Une du JHM : « La première station de biométhane de France », sous-titre « Hier pour la première fois en France, etc. » Sous les bons auspices du préfet frais émoulu, la toute fraîche secrétaire d'Etat à la Biodiversité a inauguré avec force couverture médiatique une « usine à gaz ». Agricole et verte, certes, mais Bio ? Diversifiée à la limite, mais de préservation de la diversité, point. Une première en France ? Il y a plus de trois ans que ce titre est accordé. Et depuis, d'autres installations ont suivi. Grande avancée écologique ? Lire à ce sujet le triple article de Reporterre qui remet à sa juste place la méthanisation.¹ En résumé : promotion Abba par organisation préfectorale.

1. <https://reporterre.net/la-methanisation-l-usine-a-gaz-qui-seduait-les-gros-agriculteurs>

ET B. ABBA QUI EN RABAT

Ainsi 313 députés mal élus ont voté POUR la réintroduction des #pesticides tueurs d'abeille. Ils enterrent de fait le principe de non-régression du droit de l'environnement introduit dans la loi en 2016. #LREM = La Régression Ecologique (en) Marche. Mieux qu'un long discours, la réflexion sensée et offensive d'un de nos lecteurs : « Nous sommes des millions à avoir banni la nicotine et des dizaines de millions à vouloir bannir les néonicotinoïdes. ». Mais alors Abba mérite-t-elle vraiment sa place à l'ANUE ? (Assemblée des Nations unies pour l'environnement)

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

CHAQUE SEMAINE, VOUS LISEZ AVEC INTÉRÊT LE JOURNAL DES RETRAITÉS DE CHAUMONT
AIDEZ VOUS AUSSI À SA DIFFUSION EN VERSANT À LA SOUSCRIPTION

Nom : Prénom :

Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

LE BILLET À BB VIEUX ?



“Tout jeune, on pousse. Adulte, on se pousse. Vieux, les autres vous poussent” (J. Sternberg).

Il ne faut pas se tromper. Dans le monde d'avant, l'objectif majeur des ambitions macronites était de cautériser la plaie béante creusée dans les finances publiques par des retraités se roulant dans la fange de leurs acquis.

Et quoi de plus facile alors que de désigner les vieux à la vindicte des jeunes en stigmatisant ces retraités honteuses allouées à des privilégiés. De fait, les actifs ont adhéré avec enthousiasme à la spoliation de rentes jugées imméritées, trop heureux de pousser leurs aînés vers l'austérité en croyant récupérer les miettes du larcin. Puis vint la Covid, occasion si belle de diaboliser sans réserve le 3^{ème} âge, désigné responsable de la propagation du virus. Ainsi, Jeannot Castêt suggère « d'éviter que papi et mamie aillent chercher les enfants à l'école » et le président Delfraîchi du Conseil scientifique indique que « deux populations sont sur notre ligne de mire (de son fusil ?), les personnes de plus de 60 ans qui sont la cible du virus avec les populations fragiles et les 20-40 ans » (ça laisse pas beaucoup de rescapés...). Tandis que le Vérant demande aux personnes âgées de « redoubler tous leurs efforts, y compris celui de réduire encore le nombre de personnes que vous voyez chaque jour » !

Devant la bêtise humaine, il faut trouver un bouc émissaire et donc devraient trinquer les seuls peut-être à essayer de respecter le plus scrupuleusement possible des mesures barrières souvent incompréhensibles, quand il faudrait un peu raison garder et avoir en tête qu'on a très peu de certitudes sur les réelles chaînes de transmission de la bestiole.

Aujourd'hui, les vieux, maudits inconscients instigateurs de tous les maux d'un pays covidisé et divisé, ne veulent plus être infantilisés et encore moins placardisés, ni méprisés par les autorités empêtrées dans la lutte contre l'épidémie, alors que ce sont elles et eux qui font pour beaucoup le "tissu associatif et humain" du quotidien et aident souvent financièrement leurs enfants ou petits-enfants (bon pour la consommation, ça !).

Les seniors doivent être vigilants, mais que font ces ministres, hauts fonctionnaires ou journalistes cumulards rempilant jusqu'à plus soif en prenant tant de risques ? Que les auteurs de ce clivage intergénérationnel abrutissant prennent de vraies mesures, foutent une fois pour toutes la paix aux sexagénaires ou consorts et arrêtent ce discours d'un autre...âge !

BERNARD BLUM - 7 OCTOBRE 2020

L'EXCEPTION DEVIENDRAIT-ELLE LA REGLE ?

Reprenons une citation récente de l'association « Au cœur des mots » : « *La liberté commence où l'ignorance finit.* » (Victor Hugo). Il s'ensuit une série de questions qui sont celles d'une partie de plus en plus importante de la population. Elles interpellent au premier chef nos décideurs et autres édiles : préfet et ARS en tête, mais également élus locaux puisqu'ils soumettent sans broncher leurs décisions à l'approbation préfectorale.

Le samedi 19/09 après quelques jours faisant ressortir un « taux d'incidence supérieur à 50 », le 5-2 passe en zone rouge renommée ensuite zone d'alerte. Deux jours après, à peine débarqué, le remplaçant de Mme De Giovanni décrète. Dans ce pays, une loi d'exception accorde à une personne sur un territoire le droit d'aller « au-delà de la loi ». Et plusieurs jours avant la publication (le 25/09) qui les rend officiellement applicables, les obligations supplémentaires imposées au 5-2 sont annoncées par la presse et les réseaux. Ce n'est qu'après contrôle au décimètre que la distance de 50 mètres sera réduite de moitié, apparemment seul effet de « *la concertation, maître mot* » qui modifiera la distance initiale. Tollé général des associations sportives contre l'incroyable interdiction d'utilisation des vestiaires ! En plus de trois semaines et hors toute évolution, sur le terrain RIEN, absolument rien ne change. Malgré tous les indicateurs qui contredisent son classement, le département reste « consigné » en zone d'alerte. Le 5-2 n'a pas et n'est pas une métropole. Il n'est pas caractéristique d'une zone « grand danger ».

D'où les interrogations légitimes compte tenu des préjudices économiques, commerciaux et sociaux, sportifs et culturels, mais aussi démocratiques, qu'implique cette situation.

Comment est prise en compte la partition du 5-2 en deux entités ? Quelle incidence la Réa de Saint-Dizier appelée à prendre en charge des malades des aggloms de Vitry et Bar-le-Duc a-t-elle sur les chiffres du département ? Bien que Chaumont soit le siège de l'ARS Grand-Est pour le 5-2, le Sud, apparemment peu touché par la Covid-19, relève du GHT 21. Et à Dijon l'on dénombre un taux d'incidence de 150 et de 70 chez les plus de 65 ans !

En bref : Y a-t-il un lien de cause à effet pour que le décret contraignant « pour prendre les devants » ne soit toujours pas levé ? Les dernières informations au 2.10 indiquent que dès la semaine du 23 au 29.09 ¹ la situation était tout à fait rétablie. S'impose donc au plus vite un retour à l'état de droit.

G. TARDENOIS

¹ Fichier PDF du Tableau de bord des données régionales au 02.10.20.

UN LECTEUR M'A DIT ET IL AVAIT RAISON...

Le Préfet nouveau arrive et dit : Je décide. Et...Pan ! Il pleut. Ce sous-Jupiter a donc pouvoir sur la pluie et le beau temps mais apparemment, s'il a le pouvoir de faire pleuvoir, il n'a pas celui de l'arrêter ! **G.T.**

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

À RENVoyer : SYNDICAT **CGT** DES RETRAITÉS DE CHAUMONT
24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 52000 CHAUMONT

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

VU D'AILLEURS...

CIGÉO

RÉFLEXIONS SUR LE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (Communiqué du Cedra)

Le 14 septembre, nous communiquons sur le dépôt de la demande de DUP du projet Cigéo et nous interrogeons sur le calendrier à venir que nous tentons depuis de clarifier.

Pourquoi l'Andra n'a-t-elle pas communiqué elle-même sur le dépôt de sa demande de déclaration d'utilité publique pour Cigéo ?

Pourquoi le Ministère de la Transition Écologique reste-t-il silencieux quand il est sollicité par Reporterre ?

L'Andra craint-elle un surcroît de mobilisation locale ? Les mots "expropriation" et "travaux" risquent de ne pas plaire...

Lire le communiqué du CEDRA "Non, le projet Cigéo ne peut pas être déclaré d'utilité publique"

<https://cedra52.jimdofree.com/2020/09/14/non-le-projet-cig%C3%A9o-ne-peut-pas-%C3%AAtre-d-%C3%A9clar%C3%A9-d-utilit%C3%A9-publique/>



L'EMPIRE FONCIER DE L'ANDRA EN MEUSE ET EN HAUTE-MARNE

2 600 hectares de terres agricoles et forêts, 20 ans d'acquisitions, de négociations houleuses, de pressions morales, de porte-à-porte. 12,6 millions d'euros pour acquérir des terrains partout dans les deux départements, certains situés à plus de 40 kilomètres de Bure et ainsi s'assurer la maîtrise du territoire pour procéder à des échanges, comme sur un immense plateau de jeu grandeur nature.

Comment s'étonner que certain-es pensent qu'il y a déjà des déchets radioactifs dans les sous-sols buriens ?

Une telle réserve foncière pour un projet qui n'est pas autorisé, dont le coût est imprévisible et pour lequel les lacunes sur la sûreté sont aussi grossières, on ne peut qu'avoir du mal à croire que ce soit pour un simple laboratoire.

"Les possessions de l'Andra autour de Cigéo, site Reporterre

<https://reporterre.net/Exclusif-La-carte-des-emprises-de-l-Andra-pour-imposer-l-enfouissement-des-dechets>



L'EXPO D'OCTOBRE VOUS ATTEND

Les 16, 17 et 18 Octobre 2020

MAISON DES CARMÉLITES • 83 RUE VICTOIRE DE LA MARNE • CHAUMONT

DEUX PHOTOGRAPHES

DOMI DECKER

Dès l'enfance, elle s'invitait dans le labo amateur de son père, signe d'une vocation naissante dont elle allait faire son métier, appris trois années durant à Chaumont auprès d'un Meilleur Ouvrier de France. Rompue à l'exercice de la prise de vue, mais aussi des techniques de laboratoire, elle exerce sa passion jusqu'à la fin de l'argentique.

Puis vient la reconversion professionnelle dans les métiers liés au spectacle vivant qui l'emmènent sur les festivals pour y photographier artistes et techniciens.

Néanmoins, fascinée par la nature, elle y trouve son inspiration en plongeant son regard dans l'infiniment petit où réel et fantastique cohabitent, où la ligne entre réalité objective et illusion tend à se brouiller pour laisser place à une impression visuelle. Photopeintre ou peintrographe, elle nous invite à partager ce voyage coloré entre deux univers : le végétal et le minéral. Domi Decker vit et travaille à Chaumont.

<http://domidecker.fr/index.php/art/>



ÉRIC GIRARDOT

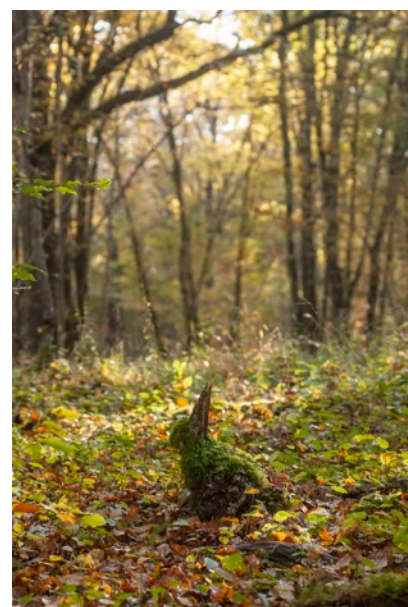
Photographe et éditeur chaumontais, Eric Girardot parcourt la Haute-Marne de long en large.

Entre la forêt et son travail sur la ville, cette exposition de photos réservera plus d'une surprise...

« Ni journaliste ni vraiment artiste : photographe. Il y a des périodes d'artisanat. Il y a ces périodes rares très à fleur de regard, ces instants trop brefs où les nerfs vibrent et détectent les mouvements du monde, c'est la grâce des meilleurs, leur état naturel. Le travail, les gammes, le cadre, la lumière, l'obsession, l'enthousiasme, l'endurance, l'humilité rageuse et la lucidité. La lucidité qui permet de se poser les bonnes questions, mais qui ne dicte jamais de réponses... »

Les clichés d'Eric Girardot, rythmés par les paroles de Marc Riboud, grand photographe professionnel (aujourd'hui disparu) garantissent une belle mélodie échappée de ses boîtiers.

Eric Girardot, Nogentais de naissance, vit à Chaumont. egirardotphoto@orange.fr



HEURES D'OUVERTURE : samedi et dimanche de 10h à 19h sans interruption dans le respect des règles sanitaires (masque obligatoire)

INAUGURATION : vendredi 16 octobre à 18h30 sur invitation compte-tenu des contraintes liées aux mesures sanitaires.

RÉA : LA FEMME QUI A VU L'HOMME QUI N'A PAS VU L'ARS

D'après le JHM, selon Christine Guillemy, le nouveau préfet est pour le maintien de la réa. Il s'est engagé sur le sujet. Mais d'après L'affranchi, Christine Guillemy n'a pas tout à fait dit cela. Il l'a seulement assurée qu'il serait à ses côtés sur le dossier et qu'il l'appuierait de tout son poids.

Au-delà de cette histoire d'«homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours», il faut se demander ce que sont réellement les pouvoirs du représentant de l'Etat dans le département.

Certes, ceux-ci sont exorbitants quand il s'agit de nous taper dessus. Mais pour le reste ?

Le préfet ne dispose d'aucun moyen financier pour mener une politique de développement local. Il contrôle les collectivités locales, mais il ne décide en aucun cas de leurs dotations nationales. Et il n'a surtout rien à voir avec les deux piliers de notre fonction publique : l'Education nationale et la santé.

Tout comme les fermetures de classes se décident entre l'inspection académique et le rectorat (sans passer par le préfet), les ouvertures ou fermetures de services dans les hôpitaux sont vues directement avec l'ARS.

Evidemment, on peut toujours rêver : ce préfet-là est peut-être un peu copain avec le président de la République. Et peut-être que ce dernier pourra dire à son ministre de faire pression sur l'ARS en faveur de Chaumont...

C'est certainement ce que veulent entendre ceux qui répètent que le préfet a promis de mettre tout son poids. Mais avouez tout de même que ça fait assez république bananière.

On n'a surtout pas besoin de ce genre de poids qui ne sert qu'à plomber les institutions.

Tout ce qu'il nous faut, c'est un régime démocratique qui se préoccupe vraiment de ce que veulent les citoyens.

ELTÉ - 5 octobre 2020

URGENCES PAYANTES

Un forfait payant (on parle de 18€) sera mis en place dès le 1^{er} janvier 2021 pour les passages dans les services d'urgences sans hospitalisation. Dans la foulée des « jours heureux », voilà donc le premier « cadeau » que Macron tient à offrir aux citoyens pour étrenner la nouvelle année. N'avait-il pas promis que « rien ne sera plus comme avant » ?

Rage de dents, otite, insoutenable migraine, mal de ventre, entorse, déchirure musculaire... Si le délai pour un éventuel rendez-vous chez un médecin est trop long ou s'il n'y a plus de praticiens près de chez vous, il vous restera à souffrir, braves gens... ou à mettre la main à la poche !

Le motif à l'origine de cette scandaleuse mesure tiendrait en ceci : il importe de renflouer les caisses de notre Sécu. Mais qui en organise le pillage ? Peut-on à la fois exonérer les entreprises - et leurs actionnaires - de cotisations sociales et trouver les fonds nécessaires à notre santé ? Macron a pris le parti d'aider les uns au grand dam des autres.

Sachant que 80% des passages aux urgences ne débouchent pas sur une hospitalisation et que de nombreux retraités ne disposent d'aucune assurance complémentaire, la décision gouvernementale risque fort d'aggraver des situations déjà très précaires. Devrions-nous nous taire et laisser faire ? **JACK FORMET**

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : ON EST LOIN DU COMPTE !

Alors que la semaine sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a débuté lundi 5 octobre 2020, un nouveau bilan de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes ne permet pas d'avoir une visibilité d'ensemble puisque seulement une entreprise sur deux de plus de 50 salariés a donné ses chiffres (pourtant obligatoires). Ce dispositif permet de comparer la situation des femmes et des

hommes au sein d'une même entreprise. Cet index d'égalité comprend 5 critères : l'écart de rémunération, l'écart dans les augmentations annuelles, l'écart dans les promotions, les augmentations au retour de congé maternité et la présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise.

Un premier bilan de l'index en mars dernier avec 19 très grosses entreprises de plus de 1 000 salariés, a fait apparaître des différences de 26 à 38% pour obtenir une véritable égalité femmes/hommes. Déjà, les chiffres de 2019 faisaient état d'un retard considérable avec 27% des femmes discriminées du fait de leur sexe.

L'écart de revenus salariaux était de 24% entre les hommes et les femmes en 2015. Quant à l'écart du montant de la pension moyenne de droit direct entre les femmes et les hommes, il était de 39,20 % à la même date.

Rappelons que l'égalité salariale permettrait une rentrée de cotisations supplémentaires et ainsi financer et revenir à un droit à la retraite à 60 ans. À travail égal, salaire égal, revendique la CGT. Pour lutter contre le temps partiel subi, l'Etat doit engager des investissements importants dans des équipements de petite enfance (crèches, etc). **PASCAL PRUVOT**

(Source: ministère du Travail)

ON SE FOUT DE NOUS

Ils ne comprennent pas que nous ne comprenions pas : nous voyons ce quai, nous écoutons ce ministre qui explique que « les gestes barrières sont respectés dans les transports », pendant qu'ils ferment bars / discothèques / salles de sport... et notre préfet dont « la concertation est le maître mot » qui soumet à son autorisation toute manifestation (quelle qu'elle soit). C'est quoi, une crise ou un cauchemar ? **Le retour au métro, boulot, dodo.**



Paris 5 octobre : le métro

ÉGALITÉ !

Flyer du collectif «Ne pas Plier»